

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 2 septembre 2021

VENDREDI 3 SEPTEMBRE À NANTES : 2^{èmes} UNIVERSITÉS DU CONSERVATOIRE DES COLLECTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALISÉES Remise du « Grand prix » des *Victoires du Paysage* à la Ville de Nantes pour son Jardin Extraordinaire

Ce vendredi 3 septembre 2021, dans le cadre des Universités du Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées (CCVS) qui se déroulent à Nantes, la Ville de Nantes et Nantes Métropole se verront remettre le « Grand prix » du concours national des *Victoires du Paysage* 2020 pour l'aménagement paysager du Jardin Extraordinaire. Parmi les 37 lauréats du palmarès 2020, c'est en effet la métropole nantaise qui s'est vu distinguer le 20 mai dernier par le prix le plus prestigieux du concours pour l'incroyable transformation de la carrière Misery, une ancienne carrière de granit désaffectée à l'ouest de Nantes.

Vous êtes conviés à cette remise de prix :

Vendredi 3 septembre 2021 à 14h30
au Parc du Grand Blottereau à Nantes

(au niveau des serres d'agronomie tropicales, allée principale face au château, accès par l'entrée principale du Parc, Boulevard Auguste Peneau)

En présence de :

- Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole ;
- Mikaël Mercier, Président de VAL'HOR ;
- Loïc Mareschal, paysagiste concepteur et botaniste de l'agence Phytolab.

→ **Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès du Service presse de la Ville de Nantes : 02 40 41 67 06 – presse@mairie-nantes.fr**

« La carrière Miséry est un lieu magique et vraiment extraordinaire au cœur de Nantes. Ce jardin insolite, nous l'avons rêvé et l'ensemble des équipes qui ont travaillé sur ce projet hors-normes lui ont donné vie en un temps record ! Sur les traces de Jules Verne, avec sa végétation luxuriante et sa cascade, il laisse toute sa place à cet imaginaire nantais si singulier, qui fait partie de notre identité. Cette récompense, elle est particulièrement importante, au regard de ces paysages auxquels nous sommes si attachés et que nous entendons continuer à magnifier et préserver parce qu'ils sont notre fierté, notre richesse, notre force. La botanique appartient à l'histoire de Nantes depuis plus de 300 ans, Nantes qui restera toujours une terre de « cultures ». Ce Grand Prix des Victoires du Paysages pour le Jardin Extraordinaire en est le témoignage aujourd'hui. »

Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole

« La crise sanitaire et les confinements révèlent sans appel les besoins de nature des sociétés urbaines. Cette année comme jamais, le 7^e palmarès des Victoires du Paysage incarne de manière exemplaire cette nécessité à différentes échelles. A travers son Jardin Extraordinaire, la victoire de la Ville de Nantes n'est pas le fruit du hasard. Elle reflète l'engagement au long cours des deux collectivités - ville et métropole - pour l'horticulture, les jardins, l'écologie, le paysage et la culture. Nantes a su faire émerger l'excellence des savoir-faire des pépiniéristes, jardiniers, entrepreneurs, paysagistes concepteurs pour créer un lieu magique qui nous permet de nous évader, nous émerveiller et rêver en pleine ville. Ce jardin, dans sa conception, son développement, sa réalisation est un exemple de ce qui se fait de mieux en France, et même au-delà. »

Mikaël Mercier, Président de VAL'HOR

Le Jardin Extraordinaire

Le site hors-norme de la Carrière Miséry de Chantenay à Nantes, a été choisi en 2016 par la Maire de Nantes Johanna Rolland pour créer le « Jardin extraordinaire » : un jardin public, ouvert sur la Loire. Conçu par l'agence nantaise Phytolab et réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de Nantes Métropole Aménagement, ce site a été métamorphosé en un jardin insolite et luxuriant qui s'étend actuellement sur une surface de 3,5 hectares. Le Jardin extraordinaire se distingue par son incroyable richesse végétale : des espèces exotiques et exubérante (fougères arborescentes, bananiers, papyrus, lotus, etc.) peuplent cet écrin de nature. Avec sa cascade de 25 mètres de haut, son escalier original à flanc de falaise et sa promenade ponctuée de sept belvédères offrant une vue à couper le souffle, ce 101^e parc public nantais est ainsi devenu l'un des plus attractifs de la métropole. Pour rappel, la première partie du Jardin extraordinaire et sa « Promenade des belvédères » ont ouvert durant l'été 2019. L'escalier de la falaise (imaginé et dessiné par François Delarozière, Compagnie La Machine) a été ouvert en octobre 2020 et des parcours d'escalade seront ouverts à la pratique dans les semaines à venir. La Ville de Nantes compte actuellement 1000 hectares d'espaces verts et 101 squares, jardins et parcs publics. Le Jardin extraordinaire est ainsi devenu le 11^{ème} grand parc nantais.



L'équipe projet du Jardin Extraordinaire :

- **Pilotage** : Nantes Metropole et la Ville de Nantes
- **Maîtrise d'ouvrage** : Nantes Metropole Amenagement
- **Urbaniste - Mandataire du projet** : Reichen & Robert et associes
- **Paysagiste concepteur** : Agence Phytolab
- **Entrepreneur du paysage** : Id Verde (agence de Nantes)
- **Pépiniériste** : Pépinières du Val d'Erdre, Pépinières Lepage



Les Victoires du paysage

Depuis 2008, l'association VAL'HOR, organisation interprofessionnelle pour la valorisation des produits et des métiers de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, organise le concours national des Victoires du Paysage pour mettre à l'honneur les collectivités, les entreprises et les particuliers en matière d'aménagement paysager. Tous les deux ans, les Victoires du Paysage ont pour objet de récompenser les maîtres d'ouvrages publics ou privés (collectivités, bailleurs sociaux, entreprises, commerces, promoteurs immobiliers, aménageurs, particuliers...) qui ont pris pleinement conscience des bienfaits et des atouts du végétal et du paysage et ont réalisé des aménagements exemplaires en recourant aux produits et aux services des professionnels du végétal : paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, producteurs. Ces aménagements paysagers devant avoir été réalisés grâce à la contribution des professionnels de la filière paysage : paysagistes concepteurs, producteurs, entrepreneurs du paysage.

La 7^{ème} édition des Victoires du Paysage en chiffres : 84 dossiers de candidature reçus et étudiés par comité du Jury Technique du concours - 67 nominés - 37 lauréats.

Renseignements et informations : www.lesvictoiresdupaysage.com

Pour rappel :

- C'est la **3^{ème} récompense reçue par la ville de Nantes aux Victoires du paysage**, depuis la création du concours, après celle en 2014 pour l'aménagement du toit végétalisé du groupe scolaire Aimé Césaire (quartier Île de Nantes) et celle en 2018 pour l'aménagement paysager du Jardin des 5 sens (quartier Île de Nantes).
- **Depuis 2014, Nantes est classée 2^{ème} au Palmarès des villes les plus vertes de France** (Plus d'infos : www.observatoirevillesvertes.fr).

VAL'HOR

VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 175 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (FNPFP, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries & Animaleries de France, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (UNEP, FFP). L'Interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation - la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

Plus d'infos : www.valhor.fr



Le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées (CCVS)

Créé en 1989 à l'initiative de scientifiques et d'amateurs passionnés, le CCVS s'est donné pour mission de préserver la richesse et la diversité du patrimoine végétal, en fédérant les collectionneurs de plantes sauvages et cultivées, et tous ceux qui les soutiennent. Les collectionneurs peuvent être publics ou privés, pépiniéristes, horticulteurs, services d'espaces verts, jardins botaniques, ou collectionneurs amateurs. **Plus d'infos :** www.ccvs-france.org

Les 2^{èmes} Universités du CCVS : 2 et 3 septembre au Parc du Grand Blottereau à Nantes

Cet événement réunit à la fois des collectionneurs privés ou publics reconnus pour leur capacité à valoriser la diversité végétale à travers une mise en situation réussie, des paysagistes de renom qui utilisent avec respect et attention les végétaux dans leur projet, et des botanistes chevronnés qui veillent à la mise en œuvre de ces plantes dans des conditions écologiques optimales. La Ville de Nantes, partenaire de l'évènement, accueille ce colloque cette année au Parc du Grand Blottereau, avant de lancer dans la foulée sa traditionnelle « Folie des plantes » le samedi 4 septembre. Pour rappel, la Ville de Nantes possède elle-même des collections labellisées CCVS de camélias et de magnolias, ainsi que de nombreux parcs où les plantes rares sont mises en valeur, notamment au sein de l'arboretum du Cimetière Parc et des collections botaniques du Jardin des plantes.

➔ Si vous souhaitez être accrédité pour participer aux Universités du CCVS, contactez : Jacques Soignon au 06 85 03 99 01.



CONTACTS PRESSE :

Ville de Nantes :

Tel : 02 40 41 67 06 / Mail : presse@mairie-nantes.fr

Val'hor :

Jeanne DEFEVER / Tél. : 01 53 91 45 60 / Port. : 06 22 29 61 37 / Mail : jeanne.defever@valhor.fr

CCVS :

Jacques SOIGNON / Tel : 06 85 03 99 01 / Mail : jacques.soignon@gmail.com